



DOSSIER || Objectif : ville propre



Directeur de publication
Ludovic Pajot

Rédacteur en chef
Alexandre Maesele

Rédaction, maquette, mise en page
Service Communication

Impression
Imprimerie Julien Jopub
communication Divion

Dépôt légal
Novembre 2020

Vous ne recevez pas votre magazine municipal ?
Contactez nous sur l'adresse mail : communication@bruaylabuissiere.fr
Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux publics ou en téléchargement sur notre site.
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO page 3

Édito de Ludovic Pajot

SPÉCIAL LABUISSIÈRE pages 4 à 7

Fonctionnement de la commune associée

DOSSIER pages 8 à 12

Cadre de vie et déchets sauvages

SPÉCIAL : HOMMAGE page 13

Hommage à Samuel Paty et aux victimes du terrorisme islamiste

RETOUR EN IMAGES page 14

Retrouvez en images les temps forts du mois d'octobre

INONDATIONS page 15

Engagement des travaux

ANIMAUX page 16

Non aux cirques avec animaux

HISTOIRE page 17

Charitables recherchent bénévoles

SANTÉ page 18

Mois sans tabac

ACTUALITÉ

ACTUS SOCIAL page 19

Atelier informatique

ACTUS TRAVAUX pages 20 à 23

Hôtel de Ville : une avancée majeure

ACTUS ÉCONOMIE pages 24 à 27

Journées des bonnes affaires, le bilan

ACTUS JEUNESSE page 28

Centres de loisirs d'automne

ACTUS SPORTS page 29

Mercredis sportifs

ACTUS CULTURE pages 30 à 31

Chansons d'automne et interview de Robert Mille

ÉTAT CIVIL pages 32 & 33

Retrouvez les cérémonies et des informations pratiques

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 34

Textes du groupe majoritaire et de l'opposition

AGENDA page 35

Notez les différentes manifestations du mois d'octobre

Chères Bruaysiennes, Chers Bruaysiens,

Depuis plus de 3 mois, grâce à votre confiance, notre ville se relève et retrouve sa fierté.

Jour après jour, Bruay-La-Buissière se transforme et retrouve son attractivité.

Le travail est rude, la tâche immense, mais ma passion pour notre ville et pour vous reste intacte. Je m'efforce, avec l'ensemble des élus de la majorité municipale, à remettre de l'ordre dans les affaires de notre ville et à rétablir certaines vérités, notamment concernant les spécificités de la fusion-association de 1987 entre Bruay-en-Artois et Labuissière.

Pendant trop longtemps, des comportements anormaux ont perduré, je me dois d'y mettre un terme pour permettre à notre commune associée de Labuissière, partie intégrante de Bruay-La-Buissière, de garder certaines spécificités tout en conservant l'intégrité de notre ville et une cohérence des politiques publiques menées, conformément à la loi.

Sur le front des bonnes nouvelles, je ne peux que me féliciter que la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane avance dans les travaux de lutte contre les inondations, qui je l'espère permettront à bon nombre de nos concitoyens de retrouver de la sérénité lors des grandes pluies et ainsi garder les pieds au sec, même si le risque zéro n'existe malheureusement pas.

Dans cette période difficile de crise sanitaire, économique et sociale, je vous invite à croire en l'avenir, en la force de notre pays et en sa capacité à se relever. Notre ville de Bruay-La-Buissière y prendra toute sa part et veillera à ce que la solidarité, si importante à mes yeux, joue pleinement son rôle et protège les plus fragiles.

J'ai une pensée également pour l'ensemble de notre tissu associatif, vecteur de lien social, touché par cette crise sanitaire et dont j'assure du soutien de notre collectivité.

Dans ce magazine municipal, vous pourrez découvrir que Bruay-La-Buissière est une ville qui agit désormais pour améliorer concrètement votre quotidien. Quoi de plus normal que d'avoir une ville au service de ses concitoyens ?

Malgré la crise sanitaire, les services municipaux sont pleinement mobilisés pour assurer un service public de proximité et je tiens à remercier l'ensemble des agents de notre collectivité pour leur travail au quotidien.

Avec fidélité et amour de notre ville,

Ludovic Pajot
Votre maire



POUVOIRS DU CONSEIL COMMUNAL SUITE À LA FUSION-ASSOCIATION DE 1987

Le conseil communal est consultatif. Le maire délégué reçoit des délégations du Maire de Bruay-La-Buissière.

- Autorisation d'ouverture d'établissements, d'ouverture ou de fermeture au public des bâtiments communaux situés sur le territoire de la commune associée.
- Règlementation des cimetières et du service des pompes funèbres. Signature de toutes pièces concernant ces domaines d'activité et notamment les actes de concessions, les procès-verbaux de reprise de concessions déclarées en état d'abandon...
- Représentation de la commune associée dans les manifestations relevant de ces secteurs d'activité.
- Déclaration de destruction des animaux classés nuisibles.
- Déclaration de chiens dangereux.
- Ouverture, fermeture, mutation, transfert, transaction des débits de boissons.
- Constitution des dossiers de cartes d'identité, de passeports, de demandes de naturalisation, de retraite, de Médailles du Travail.
- Délivrance de certificats d'hérédité, de laissez-passer, de titres de séjour et titres de voyages des étrangers, de certificats d'hébergement, d'attestations d'accueil.
- Affaires militaires.



Qui finance les écoles ?

Les travaux dans les écoles (investissements) sont financés par le budget principal de la Ville de Bruay-La-Buissière.

Les agents d'entretien, de restauration scolaire et les ATSEM qui travaillent dans les écoles sont payés par la Ville de Bruay-La-Buissière.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La commune associée de Labuissière comporte une **Section du Centre d'Action Sociale**, établissement public administratif doté de la personnalité juridique (conformément à l'article 15, de la Convention de fusion-association de 1987), situé 2 rue de la Romanche.

Elle est dotée d'un **budget propre** voté par le Comité, présidé de droit par la maire-déléguée .

Elle dispose comme ressources propres, du produit des subventions et de celui des dons et legs qui lui sont faits.

Elle reçoit annuellement, du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bruay-La-Buissière : une subvention de fonctionnement, dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration du CCAS, en fonction des besoins de la Section du Centre d'Action Sociale de Labuissière .

Elle possède également son **propre personnel** (5 agents).

La Section du Centre d'Action Sociale instruit les demandes d'aide sociale légale et facultative, formulées par les personnes ayant leur résidence, ou ayant élu domicile sur le territoire de la commune associée de Labuissière. Elle procède à la domiciliation des personnes sans domicile stable et tient à jour le fichier des personnes isolées et vulnérables. Elle gère un Service de transport accompagné seniors, organise les Repas des Aînés, ainsi que d'autres manifestations et assure le fonctionnement de la Poste de Labuissière.



SUBVENTIONS VERSÉES PAR LA VILLE DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE

2014

CCAS DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE : 1 197 755,68 €

SECTION CCAS LABUISSIÈRE : 152 244,32 €

1 350 000 €

2015

CCAS DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE : 1 208 845,64 € (+0,93%)

SECTION CCAS LABUISSIÈRE : 171 154,36 € (+12,42%)

1 380 000 €

2016

CCAS DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE : 1 218 181,05 € (+0,77%)

SECTION CCAS LABUISSIÈRE : 161 818,95 € (-5,45%)

1 380 000 €

2017

CCAS DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE : 1 246 927,42 € (+2,35%)

SECTION CCAS LABUISSIÈRE : 188 572,58 € (+16,53%)

1 435 500 €

2018

CCAS DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE : 1 252 370,00 € (+0,43%)

SECTION CCAS LABUISSIÈRE : 218 340,00 € (+15,79%)

1 470 710 €

2019

CCAS DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE : 1 381 655,00 € (+10,33%)

SECTION CCAS LABUISSIÈRE : 214 345,00 € (+1,83%)

1 596 000 €

2020

CCAS DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE : 1 545 665,00 € (+11,87%)

SECTION CCAS LABUISSIÈRE : 226 885,00 € (+5,85%)

1 772 550 €

DOTATION DE LA VILLE DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE À LA COMMUNE ASSOCIÉE DEPUIS 2007

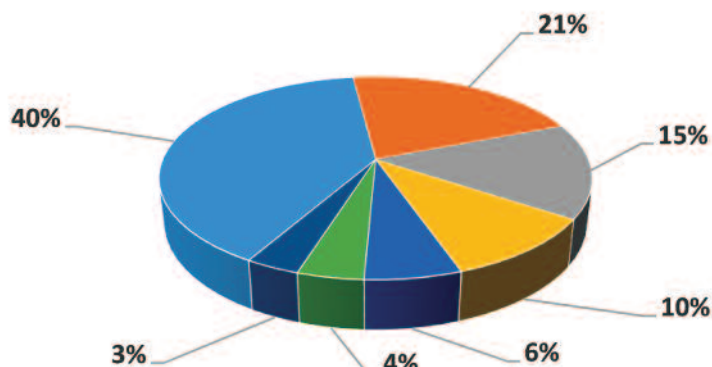
2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
530 000€	500 000€	530 000€	530 000€	530 000€	555 000€	575 000€	610 000€	667 500€	672 500€	690 000€	690 000€

À quoi sert la dotation spéciale de Labuissière ?

Elle permet de financer des dépenses de fonctionnement (hors charges de personnel et subventions aux associations). Les agents communaux sont payés par la Ville de Bruay-La-Buissière et donc sous l'autorité du maire. Les indemnités des élus du conseil communal consultatif sont prises en charge par la Ville de Bruay-La-Buissière.



Dépenses de la dotation spéciale à la commune associée pour 2019



- Entretien du patrimoine : 275 806,39 €
- Frais de cantine - garderie - classes de neige : 147 035,09 €
- Transport scolaire : 105 382,27 €
- Fêtes et cérémonies : 71 889,12 €
- Fournitures diverses : 42 326,44 €
- Fournitures scolaires : 29 142,19 €
- Affranchissement et téléphonie : 23 905,58 €

SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE ASSOCIÉE

Les 30 associations labuissières bénéficient de subventions versées par la Ville de Bruay-La-Buissière.

2014
55 150,72 €

2015
60 358,24 €

2016
62 556,60 €

2017
60 343,38 €

2018
87 952,70 €

2019
82 021,43 €



DERNIERS INVESTISSEMENTS DE LA VILLE DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE SUR LABUISSIÈRE

2014
143 473 €

2015
839 606 €

2016
519 179 €

2017
1 825 153 €

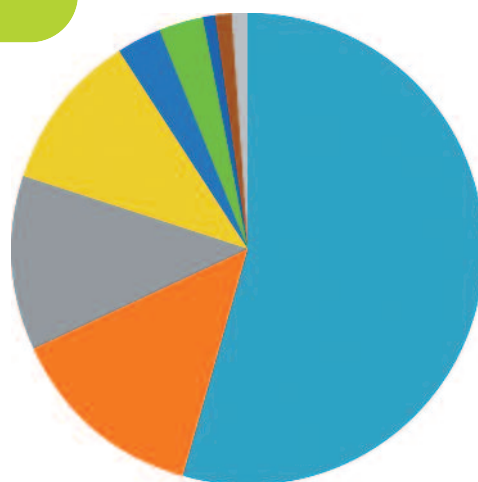
2018
1 206 631 €

2019
825 681 €

TOTAL DÉPENSES 2019
5 359 723,20 €

Montant des investissements par catégorie (de 2014 à 2019)

Travaux rue Jean Jaurès	2 950 565 €	
Travaux bâtiments	739 438 €	
Travaux rue des Charitables	633 169 €	
Divers travaux de voiries	604 009 €	
Matériels divers dont illuminations	152 193 €	
Travaux sur les réseaux	137 014 €	
Équipements informatiques	58 970 €	
Mobilier	51 094 €	
Travaux dans les cimetières	33 272 €	





LA VILLE SE MOBILISE FACE AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Quotidiennement, **une brigade de propreté urbaine procède au nettoyage et à l'entretien de l'ensemble du domaine public**. Malgré cet important dispositif, **trop d'incivilités sont constatées**. Une lourde tâche pour un travail sans fin.

Depuis début juillet, la Ville consent des efforts et des sommes importantes pour rendre agréable le cadre de vie. Elle chasse les incivilités comme celles de jeter les papiers et les emballages par terre, de vider un cendrier sur la chaussée ou encore de laisser son animal de compagnie se soulager sur un trottoir ou tout autre espace public. Du lundi au dimanche, cinq agents titulaires, un agent contractuel et 10 agents de l'association AVIEE sillonnent la ville afin qu'elle se présente sous ses meilleurs auspices aux habitants et aux visiteurs. Dix-sept employés de l'association bruaysienne d'insertion TTS viennent compléter le dispositif pour le **désherbage des rues et des cimetières** de juillet à fin octobre. Les agents se partagent le reste du territoire. Balayage manuel, ramassage des papiers et autres déchets, nettoyage des corbeilles publiques, désherbage des trottoirs et des caniveaux. Une équipe plus musclée intervient sur l'ensemble de la ville, pour le nettoyage spécifique et l'enlèvement des dépôts sauvages et ordures en tous genres abandonnés sur l'espace public.

Chasse aux incivilités pour les ASVP

Matelas, réfrigérateurs, cartons d'emballage, chaussures, sacs-poubelle au pied des points d'apport volontaire, packs de canettes vides au pied des containers à verre, lingettes et masques... La liste est longue. **Les agents de propreté urbaine ou les ASVP repèrent ces situations anormales au cours de leurs rondes. Certains riverains alertent également les services de la Ville par le biais de l'application BLB Connect**. Depuis quelques semaines, certains dépôts sauvages peuvent maintenant faire l'**objet de poursuites** grâce aux appareils photos installés. Dès qu'un véhicule est identifié, un dépôt de plainte est lancé. A ce jour, sept affaires sont en cours. **La Police Municipale viendra compléter ce dispositif**. Le camion-benne de la Ville est souvent obligé d'effectuer plusieurs allers-retours pour évacuer tous les détrit. **Soucieuse des conditions de travail des agents en charge de l'entretien du domaine public, la Ville investit dans de nouveaux matériels**.



CHIFFRES

ESPACES À ENTREtenir

16,35 km² - 230 hectares d'espaces verts - **200 km** de trottoirs et d'accotements

AUTRES CHIFFRES

55 cendriers - 83 corbeilles - 54 containers à verre - **20 à 50 tonnes** de déchets ramassés en moyenne chaque mois, **500 tonnes** par an
6 agents de propreté urbaine - **10 employés** de l'association AVIEE pour compléter le dispositif - **17 agents** de l'association TTS pour assurer un désherbage régulier des rues et des cimetières - **1 master plateau**
1 camion poubelle - 1 aspirateur urbain - 1 balayeuse (SIVOM) pour assurer l'entretien des caniveaux selon un planning pré-établi
1 désherbeuse de caniveau, une seconde sera en service début 2021.

Signaler les incivilités
Vous pouvez signaler la présence d'encombrants abandonnés sur l'espace public ou de dépôts sauvages, à l'aide de l'application "BLB Connect" sur votre smartphone et disponible sur Google Play et App Store. Flashez-moi !





Jean-Pierre Pruvost, adjoint au maire, délégué au Cadre de vie, aux Espaces Verts, à la Propreté Urbaine et aux Relations avec les administrés répond à nos questions. [Rencontre.](#)

La propreté urbaine est un élément essentiel dans une ville. Comment est-elle appréhendée par la Municipalité ?

La **propreté urbaine** est un **engagement** du maire Ludovic Pajot et de l'équipe municipale. C'est la **priorité absolue** de tous les instants, un **accord moral et physique** que nous avons avec les Bruaysiennes et les Bruaysiens. Nous sommes convaincus que les habitants souhaitent de tout cœur que la ville retrouve son lustre d'antan. Dès notre installation, nous nous sommes attaqués au problème d'abord de manière générale, ensuite, selon les particularités. Avec Éric Majchrowicz, conseiller municipal délégué à l'Entretien des cimetières et Jean-Marie Legru, conseiller municipal délégué aux Voiries, nous veillons à l'amélioration du cadre de vie.



Quelles sont les principales incivilités constatées ?

Elles concernent les mauvaises herbes, les déjections canines, les voitures abandonnées, les décharges sauvages, les masques, le cadre de vie en général... **Nous entendons les remarques de mécontentement de nos concitoyens** révoltés par toutes ces personnes indisciplinées. En confidence : **les caméras nous ont permis d'identifier certains individus qui ont fait l'objet d'une plainte.** Même s'il est désolant d'en arriver à cela, je pense qu'une amende va les faire réfléchir, et en calmer certains autres. Nous comptons sur tout le monde pour **mettre fin aux dépôts sauvages** sur la voie publique par une minorité de personnes. Ces détritus sont **ramassés très vite** par notre équipe de propreté urbaine. Chaque intervention engendre des coûts et l'utilisation de moyens humains et techniques. Pour venir en aide aux agents et répondre à toutes les demandes, nous

avons sollicité le renfort de l'association AVIEE. Le **ramassage systématique** a ainsi pu se faire dans toutes les rues de la ville. Les **déjections canines** cristallisent aussi les plaintes des usagers. L'équipe de propreté urbaine gère ce problème avec une machine d'aspiration de la marque Glutton. Pour plus d'efficacité, **une deuxième machine sera livrée prochainement**.

Certes, la propreté de la ville ne s'arrête pas seulement à cela. Nous nous sommes attaqués à la **pollution visuelle** des voitures abandonnées le long des trottoirs ou sur les parkings. Un marquage est réalisé. Le propriétaire est avisé et une dizaine de jours après, si le véhicule n'a pas été bougé, nous le faisons mettre en fourrière. En cette période de Covid-19, toute la France est confrontée aux **masques** jetés par terre. Nous essayons de faire passer le message. Force est de constater que **les habitants de Bruay sont relativement respectueux**. Par contre, **nous alertons les riverains concernant les lingettes qui bouchent les canalisations et perturbent les systèmes d'assainissement. Il faut absolument les jeter à la poubelle !** Il ne faut pas les jeter dans les WC. **Elles ne sont pas biodégradables**, bouchent les égouts et provoquent des débordements.



Comment lutter contre les incivilités ?

Nous avons pris à bras le corps l'invasion de la ville et des cimetières par les mauvaises herbes. L'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires depuis quelques années en est le résultat. L'unique solution repose maintenant sur l'**intervention humaine et mécanique**. **Il a fallu également renforcer nos équipes**. Dès le mois de juillet, nous avons sollicité l'**association TTS** pour nous mettre à disposition une trentaine de personnes, des demandeurs d'emploi en voie d'insertion. La bataille de l'herbe a eu lieu jusque début novembre. **Nos cimetières et nos rues ont commencé à retrouver une**

image beaucoup plus agréable. Les **témoignages de satisfaction** sont un réel plaisir pour tous. Bien entendu, si l'arrachage manuel est essentiel, nous avons

mis en action une **désherbeuse pour les caniveaux**. L'herbe arrachée par rotation est ensuite ramassée et envoyée dans un collecteur. C'est une **"vraie machine de guerre"** et les photos en témoignent. Face à l'efficacité de cette machine, nous avons décidé d'en commander une deuxième. Elle sera livrée fin décembre. Au printemps prochain, nos trottoirs et nos caniveaux auront retrouvé leur lustre d'antan. Certains administrés ont à ce sujet rappelé l'existence d'un arrêté municipal qui prévoit que **chacun doit déneiger devant son habitation en hiver et désherber son trottoir en été**. Nul besoin de recourir à cela. Satisfaits de l'effort que nous menons, **des habitants ont décidé de participer à cette tâche** et ont entraîné leur voisin à en faire autant !



Quel message souhaitez-vous faire passer auprès des usagers ?

Il va sans dire que **l'équipe municipale est ravie**. **Les Bruaysiennes et les Bruaysiens vont nous aider à retrouver une ville agréable... La Ville met ses compétences au service de tous les habitants**. Les gestes simples et quotidiens de chacun sont aussi importants pour assurer un cadre de vie agréable. Une belle vue sur Bruay-La-Buissière... Qui va inciter à la vivre, à l'observer, à y participer ! Pour ce faire, nous allons peu à peu remplacer les 350 bancs en mauvais état. Dès janvier, nous en installerons une trentaine dont quelques-uns au Parc de la Lawe.

COLLECTE DES DÉCHETS : UNE COMPÉTENCE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Déchets végétaux La collecte a lieu une fois par semaine à partir de 4h30 d'avril à novembre (même les jours fériés). Transformés en compost, les végétaux ne doivent pas être mélangés à d'autres déchets. Tontes de pelouse, tailles de haies et d'arbustes, fleurs et feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, Les branchages doivent être disposés en fagots ficelés.

Par mesure de sécurité et pour préserver le cadre de vie, pensez à rentrer vos poubelles !

Déchets recyclables Ils sont collectés dans les bacs à couvercle jaune, une semaine sur deux. Vous pouvez y mettre les emballages cartons, les bouteilles et flacons en plastique, les emballages en métal, tous les papiers. Pensez à déplier les boîtes en carton, mettre à plat les papiers et écraser les bouteilles, vous gagnerez en place !

Solutions alternatives Pour réduire les déchets organiques, plusieurs solutions sont envisageables : le compostage des épluchures de légumes, coquilles d'œufs, pain rassis, feuilles mortes... Le mulching, méthode qui consiste à tondre sans ramasser l'herbe, le paillage pour enrichir son potager ou les plantes d'agrément.

Ordures ménagères En lien avec la Communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane, la Ville a installé des conteneurs enterrés pour les ordures ménagères et le tri. Là où ces dispositifs n'existent pas, il est essentiel que les habitants respectent les jours de sortie des containers. Les déchets ménagers sont collectés dans les bacs à couvercle foncé une fois par semaine. Vous pouvez y déposer : les emballages souillés ou non vidés, les restes de repas, le polystyrène, la vaisselle cassée, les couches et papiers souillés.



Le verre Il est collecté dans les points d'apport volontaire. Seules les bouteilles, les pots et bocaux en verre doivent y être déposés. Les vitres et la vaisselle cassées, les vases et miroirs, les pots de fleurs doivent être jetés aux ordures ménagères.

L'amiante

Les déchets d'amiante des particuliers sont collectés à domicile : tôles plates ou ondulées, de cloisonnement ; les tuyaux, les ardoises en amiante ciment. Le dépôt en déchetterie est interdit. L'enlèvement se fait sur rendez-vous.

Les déchetteries Une déchetterie parmi les 11 réparties sur le territoire de l'agglomération se trouve à Bruay-La-Buissière. Elle permet de récolter encombrants et déchets spécifiques comme les appareils ménagers, le bois, la ferraille, les gravats, le mobilier, les pneus... L'accès est limité aux véhicules de -1m90. La présentation d'un justificatif de domicile attestant l'appartenance au territoire est obligatoire. **Infos 03 21 52 48 09**

Renseignements Communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane au 03 21 57 08 78 ou par mail à collecte@bethunebruay.fr -



Unis pour Samuel Paty, pour dire NON au terrorisme islamiste

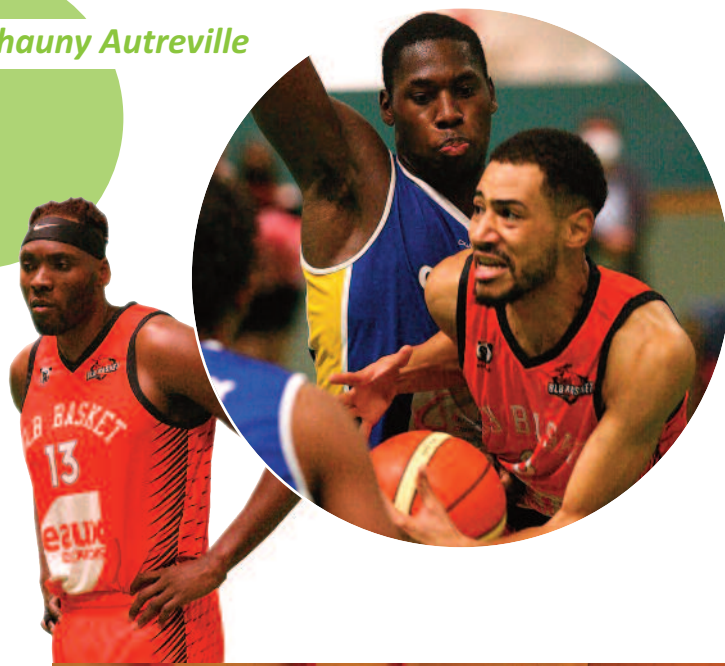
Quelque 200 personnes sont venues rendre hommage à Samuel Paty ce jeudi 22 octobre, place François Mitterrand, à l'appel du maire Ludovic Pajot et de son équipe municipale. Toutes voulaient témoigner leur soutien indéfectible à la

liberté d'expression et à toutes les valeurs de la République qui fondent notre société.

Dans un discours sobre et posé, Ludovic Pajot a souligné que *"notre pays est confronté à une menace terroriste élevée"*. Il a rappelé les attentats contre Charlie-Hebdo, du Bataclan, de Nice, de l'Hyper Cacher... en marquant que ce *"terrorisme tue notre pays"* et que tous ces actes de barbarie doivent permettre une prise de conscience générale. Il espère un État ferme pour réaffirmer des principes clairs et des mesures fortes. *"Nul ne peut impunément défier la République et mettre en danger nos compatriotes."*



Les Hoppers contre Chauny Autreville



Loto Basly



Cross du collège Camus



PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION DE LA VALLÉE DE LA LAWE

Le projet de lutte contre les inondations en consultation

La crue de la Lawe de fin mai 2016 reste dans toutes les mémoires. Bon nombre d'habitants du secteur Wéry ont subi des dégâts lors de cet évènement vicennal. Pour que ce genre de situation ne se reproduise plus, des travaux vont être effectués entre le vannage du pont d'Hulluch et le pont de la rue Cail ainsi qu'en amont de la rivière, par le renforcement de la berge gauche de la Biette, l'affluent de la Lawe. Pour lutter contre ce phénomène et protéger les habitants du quartier du Vieux-Bruay, de la rue Wéry et de la rue Pierre Brossolette, la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en partenariat avec la Ville de Bruay-La-Buissière et les services de l'État, a élaboré un grand plan d'aménagement de la rivière et ses accotements. Thierry Frappé, premier adjoint, nous en dit plus : *"il s'agit d'un projet prévu sur 2 ans de travaux qui fait l'objet d'une concertation constante entre l'État, la Communauté d'agglomération et la Ville de Bruay-La-Buissière. Ces travaux perturberont certes notre quotidien, mais mettront à l'avenir, les habitants du vieux village de Bruay, des rues Wéry et Brossolette, à l'abri des inondations. L'enquête publique est en cours jusqu'au 6 novembre 2020. Chaque habitant est appelé à la consulter et y faire éventuellement des propositions."*

Lancement des travaux !

Dernièrement votés lors du Conseil communautaire, les travaux du système d'endiguement de la rive gauche de la Lawe, entre le pont d'Hulluch et la rue Cail vont pouvoir se lancer. Le projet se résume en trois axes :

- 1 Agrandissement des zones de stockage existantes en amont de Bruay-La-Buissière mais aussi création de nouvelles. Le but est d'assurer un meilleur stockage de l'eau pour éviter le débordement dans la ville.
- 2 Rénovation du vannage d'Hulluch, rehaussement des digues côté gauche et du niveau de la digue côté droit avec installation d'un rideau de palplanches et création d'un système de batardeaux au niveau des ponts Hermant et Lamendin côté droit.
- 3 Création de deux bassins de rétention de 10.000 m³ au niveau du Parc Wéry pour une meilleure gestion des eaux pluviales. Les buttes de terre vont disparaître et permettre l'aménagement paysagé de cet espace.

Légende :

- Digue rive gauche
- Digue rive droite
- Batardeaux rive gauche (existants)
- Batardeaux rive droite
- Vannage d'Hulluch
- Zone bassin 10.000m³



Il faudra environ deux ans de travaux et 5 millions d'euros d'investissement pour mener à bien le projet.



« Le jour où l'on comprendra qu'une pensée sans langage existe chez les animaux, nous mourrons de honte de les avoir enfermés (...) et de les avoir humiliés par nos rires. »

Boris Cyrulnik

DES CIRQUES SANS ANIMAUX

La municipalité dit "non" aux cirques avec animaux

Il était temps ! Notre Ville a décidé de refuser l'accès aux cirques avec animaux sur le territoire bruaysien. Une décision attendue par de nombreux défenseurs de la cause animale et par les férus de spectacles artistiques authentiques où acrobates et clowns illuminent le regard des enfants et des parents. Nous ne verrons plus ces animaux contraints d'effectuer des exercices qui nécessitent des heures de souffrance. *"Le Conseil municipal a voté une motion à l'unanimité le 10 octobre dernier visant à interdire les cirques avec animaux"* se félicite Chantal Carouge, conseillère municipale déléguée à la Protection animale. *"Nous remercions la Fondation Brigitte Bardot pour le texte juridique de la motion"* précise Ludovic Pajot. *"L'opinion publique est de plus en plus défavorable à l'utilisation des animaux sauvages à des fins de divertissement. En accord avec les Maires de France, nous avons souhaité mener ce combat et ainsi, stopper la maltraitance animale, anti-pédagogique et irrespectueuse des êtres vivants"* explique Chantal Carouge.



Article L214-1

Tout animal étant un être sensible, doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce.



2/3 des français

défavorables aux spectacles avec animaux sauvages

Des conditions de vie abominables

Les animaux de cirque sont des animaux soumis et la soumission ne s'obtient que par l'utilisation de méthodes extrêmes. Frustration, violence, maltraitance, punitions physiques, enfermement... Un véritable cocktail imaginé par l'homme pour présenter un spectacle désolant et archaïque à des spectateurs aveuglés par un système qui ne montre qu'une infime partie de la vie de ces animaux en déclin permanent.

Quelles solutions pour les animaux de cirque ?

Profondément marqués par une vie pénible qui engendre des problèmes comportementaux et des pathologies prématurées, les animaux de cirque n'ont plus leur place ni dans la nature, ni même dans un parc zoologique. Ils sont définitivement détruits psychologiquement et physiquement. Un animal sauvage, coupé de son milieu naturel et qui, en plus, a subi de telles souffrances, est devenu un être dangereux voué à une mort certaine.

Les cirques devront progressivement repenser leurs spectacles. Joseph Bouglione, ancien dresseur de fauves, a abandonné le fouet et a imaginé un "éco-cirque" 100% humain. D'autres suivent... Laissons le temps au temps...



Les chats du secteur de l'Hôtel de Ville victimes d'empoisonnements Des plaintes ont été déposées suite à ces actes de cruauté. L'enquête est en cours. Surveillez vos animaux et contactez un vétérinaire en cas de doute.



LA CONFRÉRIE DES CHARITABLES RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

La Confrérie des Charitables de Saint-Éloi de Labuissière recherche des bénévoles pour renforcer ses effectifs et ses actions, notamment les inhumations. Une tradition du Moyen-Âge qui se perpétue encore de nos jours. Pour l'histoire, on raconte que deux maréchaux-ferrants se sont retrouvés à la demande de leur saint patron Saint-Éloi pour s'occuper des défunts suite à une épidémie de peste en 1188. Ils fondent une confrérie pour enterrer les morts : la Confrérie des Charitables de Saint-Éloi, avec pour devise "exactitude-union-charité". Depuis, la tradition se perpétue.

La Confrérie de Labuissière, créée en 1648 est civile et laïque. Elle ne dépend pas des organisations religieuses et des confréries alentours avec lesquelles elle est néanmoins en relation et collabore avec elles. Sa mission est d'assurer bénévolement des funérailles dignes et respectables à tous les défunts qu'ils aient ou non appartenu à une religion quelle qu'elle soit : catholiques, protestants, athées ou libres penseurs. La Confrérie observe le même cérémonial pour tous : pauvres, fortunés, notables ou indigents. Pour entrer dans la Confrérie, aucune réserve sauf celle d'être un homme majeur de bonne moralité et celle d'être animé d'un esprit de dévouement et de charité qui s'inscrit dans la devise commune à l'ensemble des confrères : "exactitude-union-charité". Un confrère n'est pas tenu d'être disponible à temps plein. Il peut s'engager en fonction de ses disponibilités et notamment professionnelles. **Si vous souhaitez rejoindre la Confrérie, vous pouvez contacter Bruno Bourez au 06 79 61 15 77 ou Robert Wabinski au 06 67 15 99 30**



En hommage aux Harkis

Une cérémonie s'est déroulée aux monuments aux Morts de Bruay et de Labuissière le 25 septembre. Cette journée nationale a été instituée en reconnaissance des sacrifices qui ont été consentis par ces combattants du fait de leurs engagements au service de la Nation lors de la guerre d'Algérie. Depuis 2003, la France rend cet hommage solennel aux anciens Harkis et aux membres des formations supplétives qui ont servi le pays lors des affrontements de 1954 à 1962. Un devoir de mémoire pour ces oubliés et pour ceux qui ont été assassinés sur le territoire algérien.



OCTOBRE ROSE : RETOUR EN IMAGES



Ça n'arrive pas qu'aux autres !

“Octobre Rose” proposait cette année des animations dans le respect des gestes barrières. Deux rencontres ont été proposées lors du marché du quartier de la gare et dans les locaux de la CAF. Un arbre à messages et des stands furent au rendez-vous pour informer, témoigner, inciter à la réflexion ou apporter son soutien. L'occasion pour Peggy Lazarek, conseillère municipale déléguée à la Santé, de rappeler que l'antenne départementale de “La Ligue contre le Cancer” propose le 3^e lundi de chaque mois, un groupe de parole dans les locaux de la MIPPS. Un lieu d'échange et de partage qui permet de parler sans tabou et de sortir de l'isolement. Les élus ont également marqué leur soutien lors de la dernière séance du Conseil municipal en portant un masque rose. **Sur rendez-vous le 3^e lundi du mois de 14h à 15h30 à la MIPPS. Contact 03 59 41 34 32**

Infos Covid-19 Les rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public sont interdits dans le département du Pas-de-Calais jusqu'au 13 novembre 2020. A Bruay-La-Buissière, sont concernés par cet arrêté : les terrains multisports rue du Gatinais, les quartiers Les Terrasses et Loubet, le Skateparc (Stade-Parc) et le Street Worhout (Lavolville).

FRANCHIR LE PAS AVEC LA MIPPS !

Vous souhaitez diminuer votre consommation de tabac ou engager une démarche de sevrage ? Profitez du “Moi(s) sans tabac” pour faire un premier pas ! Durant tout le mois de novembre, la MIPPS propose des consultations individuelles d'aide au sevrage tabagique et des entretiens individuels autour de la diététique et l'activité physique.

C'est ouvert à tous et gratuit. **N'hésitez pas à contacter la MIPPS au 03 59 41 34 32**

Monoxyde de carbone
= DANGER

Faites vérifier vos installations de chauffage et aérez régulièrement votre logement. Incolore et inodore, ce gaz provoque plusieurs milliers d'intoxications chaque année.

N° d'urgence : 15 ou 18 / 114 (personnes malentendantes).

LES SÉNIORS ONT REPRIS DU SERVICE !

Depuis le 5 octobre, les activités du service seniors ont redémarré. Malgré la crise sanitaire, le service propose ses offres en assurant un protocole d'hygiène strict. Parmi les activités sportives (gym, marche...), de bien-être (sophrologie, qi gong, atelier mémoire), artistiques (scrapbooking, chant), linguistiques (anglais, patois) et les cours informatiques, on trouve deux nouveautés cette année : la cuisine et la découverte de l'aquarelle ! Une offre variée qui a de quoi séduire même les plus difficiles ! **Le maintien des ateliers dépend de l'évolution de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19.**

Accueil Seniors 03 21 64 56 29



L'ACCÈS AU SAVOIR INFORMATIQUE POUR TOUS AVEC L'AFP2I !

Des difficultés à utiliser les nouveaux outils numériques ? Un problème avec votre smartphone, tablette ou PC ? La médiathèque Marcel Wacheux propose gratuitement des ateliers d'initiation à l'informatique chaque vendredi de 9h30 à 11h30, excepté pendant les vacances scolaires. Ces séances de "e-démarche" sont ouvertes à tout public même non bruaysien, souhaitant s'adapter aux exigences informatiques rencontrées de nos jours comme les démarches administratives via internet. L'association met à disposition 3 jeunes en service civique qui accompagnent les novices et les débutants. Une seule séance pour régler un problème ou plusieurs pour apprendre une fonction spécifique. Le but est de devenir autonome. Une fois devenu expert avec l'outil informatique, vous pouvez participer aux démonstrations des nouveaux objets connectés numériques le mercredi une fois par mois, également organisés par l'AFP2I à la médiathèque.

Capacité d'accueil : 12 personnes par session.

Inscriptions et infos au 03 21 61 81 91 Prochaines sessions les 6 et 13 novembre.



UN COLIS POUR NOS ÂÎNÉS

La situation sanitaire a contraint la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale à annuler le traditionnel repas des aînés. Néanmoins, toute personne âgée de 65 ans et plus, inscrite sur les listes électorales, recevra une invitation à venir chercher un colis. Elle sera invitée à venir le retirer début décembre dans la salle municipale la plus proche de son domicile. Elle sera priée de se munir de sa carte d'identité ou du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Ces distributions seront effectuées dans le respect des gestes barrières. Et malgré le contexte, ces moments seront de beaux moments d'échanges et de partages.

Les résidents de l'EHPAD Édith Piaf et du foyer-logement Les Lilas, originaires de Bruay-La-Buissière, recevront également un colis.



LES TRAVAUX DE L'HÔTEL DE VILLE AVANCENT À GRANDS PAS

Après le tragique incendie de juin 2017 qui avait laissé les habitants de Bruay-La-Buissière orphelins de leur maison, la reconstruction de l'Hôtel de Ville est devenue une priorité pour la municipalité. Après les rénovations des façades en 2019 et l'accord trouvé avec les assurances, la remise en état de l'édifice a pu commencer. Le 20 juillet 2020, la pose de la nouvelle armature métallique du beffroi avait attiré de nombreux curieux venus admirer cette structure de près de 10 tonnes s'installer en haut de la tour lui redonnant par la même occasion sa hauteur originelle de 47 mètres. En août, un nouvel échafaudage a été édifié autour du beffroi, les ouvriers s'affairent à recréer la couverture à l'identique.



D'importants travaux dans le bâtiment

L'intérieur fait également l'objet de rénovations et de modifications. Après avoir vidé le bâtiment et déposé le décor des plafonds, de nouvelles moulures ont été recréées et installées dans la salle des mariages. Viendra ensuite le tour du parquet et des boiseries de cette même salle. Dans le beffroi, l'intérieur est totalement remanié. Un escalier sera ajouté autour de la nouvelle cage d'ascenseur. Cette dernière, en cours de création, facilitera l'accès des Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

La modernisation et la restructuration des installations est aussi un enjeu de la rénovation de ce bâtiment des années 30 : refonte du réseau électrique, d'eau potable et d'assainissement, nouvel équipement sonore pour la salle du conseil, réaménagement de certains bureaux pour le confort de travail des agents lors de leur réintégration du lieu. En parallèle, les artisans se concentrent sur les portes d'entrée en fer forgé, actuellement protégées par des bâches. Ces travaux sont réalisés dans la continuité des travaux de rénovation des façades.

Au cœur de la Ville

Pour cet édifice central dans le paysage Bruaysien, le maire a demandé l'étude d'une mise en lumière totale pour lui redonner toute son importance et le mettre en avant.

Toutes ces opérations sont effectuées sous l'œil minutieux de l'Architecte des Bâtiments de France en respectant à la lettre ses préconisations.

"Tel le Phénix, notre Hôtel de Ville va renaître après une période de réparations et de rénovation que les Bruaysiennes et les Bruaysiens peuvent suivre quotidiennement." confie Thierry Frappé, premier adjoint au maire délégué à l'Administration générale, à l'Urbanisme et aux Grands travaux. *"Le résultat sera à la hauteur de leur patience, et chacun pourra retrouver la beauté de cet édifice conçu par un architecte bruaysien, Paul Hanote, et inauguré le 27 septembre 1931. C'est un symbole de Bruay-La-Buissière".*



L'ensemble devrait être finalisé pour fin 2021.



TRAVAUX DANS LES CIMETIÈRES

La ville continue sa démarche de rénovation des cimetières. Ce sont 40 m² de pavés qui ont été retirés à l'entrée du cimetière Est, rue du Cap Blanc. Glissants et déformés, ils ont été remplacés par un espace goudronné pour la sécurité des visiteurs et des personnes à mobilité réduite.

Du côté du cimetière Ouest, les agents de la Ville ont procédé, à la demande de Jean-Claude Berty, président des anciens combattants, prisonniers de guerre et veuves de Bruay-La-Buissière, au remplacement des croix du carré militaire. Ce travail essentiel en ce lieu contribue à perpétuer le devoir de mémoire.

Les services techniques poursuivent leurs efforts pour redonner un réel éclat au mur d'enceinte du cimetière : placage et peintures ont été appliqués minutieusement.



LA RUE BASLY COMMENCE SA TRANSFORMATION

Projet élaboré avec les habitants du quartier, la rénovation de la rue Émile Basly a commencé en octobre. Quelques changements pourraient être apportés, une réflexion est engagée concernant le parvis de l'école Basly et la possibilité d'abattre deux logements aux abords de l'école (au 890 et 940) afin d'aménager une entrée de l'école plus sécurisée pour les enfants et leurs parents.

Ces travaux d'une durée de deux ans se feront par tranches.

La première se situe entre les rues de Marles et Desseilligny.

Le chantier prendra fin l'été prochain. La deuxième tranche s'effectuera entre les rues de Marles et de Pologne.

Ce réaménagement va profondément transformer cette artère du quartier des Terrasses qui relie celui-ci au Vieux-Bruay. Création de voies pour les modes de déplacement doux, d'espaces verts, reprise et enterrement des réseaux, refonte de la chaussée et des trottoirs. Une restructuration complète de cet espace urbain très emprunté pour améliorer le quotidien des usagers.



Mobilité et petits travaux Dans sa politique de développement de déplacements doux, la Ville de Bruay-La-Buissière a installé à proximité de l'entrée du complexe sportif Léo Lagrange, un abri à vélo. Celui-ci permettra de mettre en sécurité les vélos des usagers de la salle.

Les agents des services techniques ont procédé début octobre à la réparation de la grille de l'école Félix Faure. Cet équipement avait besoin de quelques interventions en ferronnerie pour retrouver tout son usage.



Des trottoirs remis à neufs

Dans le cadre du programme de rénovation des voiries municipales, les agents de la ville ont procédé aux réparations des trottoirs des rues des Hayettes, des Lucioles, André Pantigny et de Béthisy. Des trottoirs neufs pour l'embellissement de Bruay-La-Buissière et la sécurité des piétons.



*Je consomme local,
j'achète dans ma ville*



Un nouveau restaurant de proximité face à l'hôtel de Ville



Situé sur un emplacement emblématique face à l'hôtel de ville, le restaurant "Le Renouveau" a ouvert ses portes le 17 septembre 2020. Cet établissement chic et familial brille par son service et sa cuisine maison de qualité qui font de lui un restau de plus en plus fréquenté. Ce lieu abritant autrefois le "Café des fleurs" puis resté vacant pendant une quinzaine d'années vient de retrouver sa superbe. Si vous avez connu le Flore ou le Dickens en centre-ville de Bruay-La-Buissière, vous avez très certainement déjà croisé ou goûté les spécialités d'Olivier Vanpouille, le gérant de cette nouvelle enseigne de proximité ! Originaire de Boëseghem (Nord) et bruaysien pendant près de 30 ans, le cinquantenaire est une figure bien connue et très appréciée du monde associatif.

Olivier Vanpouille et son équipe sont prêts à relever le défi

Pour résumer le parcours du chef, nous retiendrons un CAP "Petites Unités" obtenu en 1987 à l'école de cuisine d'Aire-sur-la-Lys, son passage au Restaurant Le Socrate de Vermelles mais surtout sa formation aux côtés de Jean Constant, le patron de la Chartreuse du Val Saint-Esprit de Gosnay. *"Je travaillais énormément et j'avais en tête un projet de reprise de restaurant et mon regard s'est posé sur Le Rétro de Vendin-les-Béthune en novembre 1991"*. Passionné par l'art culinaire, Olivier Vanpouille ambitionne et s'intéresse aujourd'hui aux locaux vacants en centre-ville de Bruay-La-Buissière. *"J'ai toujours*

aimé Bruay et je me suis arrêté devant ce local de la rue Arthur Lamendin. Je savais ce que je voulais et lors de la visite avec le propriétaire, toutes les conditions étaient remplies. Je m'y voyais déjà...". Il aura fallu près de 45 000€ pour rénover, équiper en matériel et mettre en avant celui qui deviendra quelques mois plus tard : Le Renouveau. *"C'est un nouveau défi que je me lance et pour cela j'emmène avec moi Tiffany, Anthony et Jean-François"*. Le cadre est attrayant, on y mange bien et l'établissement affiche complet régulièrement : réservez vite au 03 21 52 43 26. **Ouvert du mardi au jeudi de 12h à 14h, vendredi et samedi de 12h à 14h et de 19h à 21h30 et le dimanche de 12h à 15h**





ECOSCOOT

SCOOTER ELECTRIQUE

100% ELECTRIQUE
100% PRATIQUE
200% ECONOMIQUE

45 Km/H
AUTONOMIE
45 KM / 90 KM*



Eco Scoot a le vent en poupe dans le secteur de la gare

Le deux-roues électrique débarque à Bruay-La-Buissière avec tous les avantages qu'il présente comme son aspect écologique, économique et très appréciable en confort de conduite. Bien implanté dans la rue Jules Guesde, Eco Scoot consacre son activité à un nouveau moyen de transport, idéal pour les petits trajets du quotidien. Si les marques généralistes s'intéressent peu au monde de l'électrique, la nouvelle enseigne bruaysienne a senti le vent tourner. Déjà associés depuis 2015 dans la boutique d'en face chez North Repair, Clément et William sont bien décidés à se positionner sur le marché florissant des véhicules branchés. Une chose est certaine, c'est que ça roule depuis octobre 2019 ! Conscients qu'il y avait un manque dans ce domaine, ils proposent une gamme 100% électrique avec des scooters économiques à prix compétitifs. *"Trois mois de travaux ont été nécessaires pour voir naître notre projet"* explique Clément. Il faut dire qu'imaginer pouvoir abandonner la voiture pour un mode de transport doux, l'idée a du sens.



Des économies importantes avec le scooter électrique

Sur ce type de service de mobilité, pas besoin d'entretien aussi régulier que sur un scooter thermique. Pas de problème non plus d'huile qui viendrait à manquer et aucune vidange à prévoir. Au-delà de l'aspect écologique, le côté économique est également positivement pointé du doigt. Pour William, *"le scooter électrique engage des frais moindres à commencer par le coût de la recharge qui avoisine les 0.60€"*.



Certains modèles proposent un emplacement pour 2 batteries pour une centaine de kilomètres et le prix des machines tourne autour des 1800€. A l'intérieur de leur showroom, une dizaine de modèles sont en présentation, accessibles avec le permis B ou dès 14 ans avec le BSR.

Si vous souhaitez découvrir ce mode de transport, la location est possible depuis le 1^{er} novembre à l'heure, en ½ journée ou journée complète (à partir de 19.90€).

Renseignez-vous au 06 63 42 77 25 ou 06 80 44 04 20.

Mais attention, vous risquez d'être surpris au démarrage !

RETOUR SUR LES JOURNÉES DES BONNES AFFAIRES

Les bonnes affaires font des heureux

Les “bonnes affaires” ont de beaux jours devant elles. A l’initiative de l’OFCAS et des Vitrites de Bruay-La-Buissière et avec le soutien de la Municipalité, les commerçants du centre-ville ont lancé les 9 et 10 octobre deux journées à “remises exceptionnelles”. L’occasion de pallier l’annulation de la traditionnelle braderie d’automne en cette période de crise sanitaire, d’écouler certains stocks et de donner la place aux nouvelles collections. Initiative positive pour bon nombre de commerçants même si le bilan financier n’est pas encore calculé !



BIENTÔT
UNE
NOUVELLE
ENSEIGNE !

MA BOUTIQUE À L'ESSAI

La Ville de Bruay-La-Buissière renouvelle son opération

Face au rouleau compresseur des grandes surfaces et d'internet, "Ma boutique à l'essai" a vu le jour dans l'Oise en 2013 avec le soutien des collectivités territoriales et d'un réseau de partenaires locaux. Pour le porteur de projet, on déroule le tapis rouge : le dispositif permet de tester une activité dans un commerce pilote pendant une période de 6 mois renouvelable une fois, tout en lui faisant bénéficier d'un loyer modéré. Grâce à ce concept, Martine Deneuville a pu ouvrir sa boutique de lingerie, maillots de bain et vêtements de nuit "Plaisir pour Soi" en avril 2018. Il s'agit de la 1^{ère} boutique à l'essai du Pas-de-Calais, elle est située au 104 rue Henri Cadot.



Les porteurs de projet ont deux mois pour se faire connaître

L'histoire est belle, tant elle a permis à Martine Deneuville de tester son commerce. Après une vingtaine d'années passées dans une grande société de fabrication de lingerie et une quinzaine d'années en tant que vendeuse de prêt-à-porter, l'opportunité de se lancer était comme une évidence. *"Je travaillais déjà dans le centre-ville avant la fermeture du magasin en décembre 2017 et je me suis dit : pourquoi pas moi ?"* explique Martine. A ce jour, l'essai #1 est transformé ! Convaincue et persuadée qu'il y a quelque chose à faire dans le centre, elle vient de racheter un local à quelques pas de chez Plaisir pour Soi pour lancer la seconde boutique à l'essai de Bruay-La-Buissière. Après plusieurs semaines de travaux, le local est comme neuf et attend son futur locataire. Les candidats ont deux mois pour présenter leur projet, alors osez l'aventure du commerce de proximité !

Renseignez-vous au 03 21 64 46 60. Cette opération est mise en place par Initiative Artois avec le soutien de la Communauté d'Agglo Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane et la Ville de Bruay-La-Buissière, avec l'appui de la Fédération des Boutiques à l'Essai.



Office de la Jeunesse : des vacances bien remplies

Le planning de nos petits était bien chargé pour ces premières vacances de l'année scolaire. Les activités des centres de loisirs ont pris place pour leur plus grand bonheur avec au programme des jeux, du sport, des activités manuelles, des boums, une journée festive, le traditionnel jour J des droits de l'enfant et une touche de peur pour être dans l'ambiance d'Halloween !

Le contexte sanitaire particulier n'a pas refroidi la trentaine d'élèves de maternelle, les 70 enfants de primaire, et les adolescents. Tous ont participé aux activités proposées tout en respectant scrupuleusement les gestes barrières.

Pour rappel, l'association propose un ramassage en bus au plus proche du lieu d'habitat de chaque enfant, une garderie le matin dès 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 et une cantine le midi. Il suffit de se renseigner auprès de l'Office de la Jeunesse pour connaître toutes les modalités d'inscriptions.

03 21 61 37 00 - contact@officedelajeunesse.fr



Des ateliers monstrueux !

Diabes, sorcières et autres personnages maléfiques ont envahi la médiathèque le 14 octobre dernier pour confectionner des photophores et un plateau de jeu de morpions des plus terrifiants ! Le tout, à partir d'objets de récupération comme des bouchons de liège ou des boîtes en carton.

Huit enfants, de 6 ans et plus, accompagnés de leurs parents ont participé à l'atelier de loisirs créatifs. Les 2 séances affichaient "complet". Pour les absents, séance de rattrapage mercredi 9 décembre sur le thème de Noël.



Venez découvrir la Maison des Petits Lutins

Située en plein centre-ville, au 171 rue de Bourgogne, la Maison des Petits Lutins est un lieu d'accueil, d'échanges et de partage. Elle est ouverte aux familles et aux enfants de la naissance à 3 ans ½ pour développer leur socialisation et les préparer à une vie en collectivité. L'inscription et la réservation ne sont pas obligatoires. L'accueil est gratuit.

N'hésitez pas à pousser la porte de la structure pour découvrir l'endroit. Vous serez accueilli par des professionnelles expérimentées, le mardi de 13h45 à 16h30 et le vendredi de 13h45 à 16h30.

Sur place, contact au 03 21 62 80 64
Plus d'infos, secrétariat de l'EPSM Val de Lys Artois au 03 21 63 66 39



Une ville toujours plus active, toujours plus sportive

Bruay-La-Buissière reste une ville où le sport est essentiel. La pandémie de Covid-19 n'a pas eu raison du travail acharné des éducateurs du service des sports. Dans le plus grand respect des gestes barrières, ils continuent de proposer de nombreuses activités gratuites chaque mercredi après-midi. Les sportifs en herbe ont pu découvrir des sports collectifs comme l'ultimate, le hockey, le biathlon par équipe ou la randonnée pédestre mais également le crossfit, le VTT et la course d'orientation.

Renseignements et inscriptions auprès du Service des Sports au 03 59 41 34 20



Activités multi-sports : vif succès pour ces vacances d'automne

C'est un planning chargé qui attendait les nombreux participants du Centre sportif d'automne. Randonnées à vélo dans le Bruaysis, piscine à Divion, canoë et archery tag à Beuvry, karting à Bruay-La-Buissière, luge et trottinette au Parc départemental d'Olhain... des activités diversifiées pour le plus grand bonheur des participants. Au complexe sportif Léo Lagrange, les éducateurs du service des sports ont proposé une série d'activités gratuites. Du lundi au vendredi, les jeunes ont pu pratiquer badminton, tennis, basket, foot, ultimate, dodgeball... et ont pu s'initier ou se perfectionner grâce aux cours de skate. L'encadrement a été fait dans le respect des règles sanitaires.



Un nouveau label à notre actif

Après avoir reçu les labels "Ville active et sportive" en 2019 et "Terre de Jeux 2024" en 2020, la Ville ne s'arrête pas et obtient désormais le label "Génération 2024" pour l'école Basly. Il reconnaît l'engagement des établissements scolaires dans leur démarche de développer les passerelles entre les écoles et la pratique sportive via les associations et la mise à disposition d'infrastructures afin d'encourager les jeunes à faire du sport. L'égalité entre tous, l'inclusion des personnes en situation de handicap et la lutte contre les discriminations sont des valeurs fondamentales pour l'obtention de ce label auxquelles la municipalité répond sans difficulté. Elle a d'ailleurs été choisie comme base arrière des Jeux Olympiques avec son stade communautaire d'athlétisme. Forte de l'essor de ses athlètes, la Ville a encore un bel avenir sportif devant elle.



CHANSONS D'AUTOMNE

Un répertoire autour de la chanson française

Un programme ambitieux. Un peu de poésie. "Chansons d'automne" remplace du 10 au 27 novembre Un autre regard. Ce temps fort est dédié à la chanson et à la musique, comme un hommage au célèbre poème de Verlaine. Il invite à la découverte de différents styles de musique, à pousser la chansonnette et à titiller votre imagination. *"Ce festival se veut festif et participatif. Il fait la part belle à la chanson française, à texte, à la poésie et à la musique. De quoi vous divertir et vous enrichir à l'apparition des premiers frimas de l'automne"* souligne Robert Mille, adjoint au maire, délégué à la Culture. **Programmation modifiée suite aux nouvelles directives gouvernementales, affiche au dos de votre Mag !**



ABC : beau succès pour la Rando-théâtre

Des conditions météorologiques peu satisfaisantes, des dispositions sanitaires restrictives, néanmoins, la rando-théâtre fut un succès le 4 octobre dernier. Quarante-vingts personnes étaient au rendez-vous pour découvrir ou redécouvrir la ville au rythme du théâtre et de la dérision. Cinq kilomètres à travers des ruelles, au hasard d'un sentier, au cœur d'un bois pour revisiter le patrimoine et apprécier les saynètes proposées par les "Les Durs à Queer" de Bruay et "Ni fées Ni affaires" de Lillers. Et pour terminer, un chef d'œuvre interprété par le jeune Damien, talentueux violoniste.





RENTRÉE CULTURELLE

Une offre adaptée à tous

Événements multiples et variés sont cette année proposés à tous. Robert Mille, adjoint à la Culture, au Patrimoine architectural et historique souhaite mettre un point d'honneur à cette volonté de rendre l'accès à la culture pour tous, pour tous les âges et pour toutes les catégories. *"Nous continuerons à travailler pour apporter plus de proximité avec les habitants grâce à la mise en place de passerelles avec le tissu associatif, l'enfance, la petite enfance et les seniors. La culture reste un facteur d'éveil pour les plus petits et permet de rompre l'isolement et la solitude des personnes âgées"* souligne l'adjoint. En fonction de l'évolution sanitaire, des spectacles intergénérationnels et des animations seront proposées au sein de l'EHPAD Edith Piaf et des foyers-logements, du RAM, des garderies et des crèches municipales.

L'élu souhaite aussi le retour de festivals Rock et de spectacles grand public ayant déjà fait leurs preuves dans les années 80.

Afin de recréer du lien entre les Bruaysiens et la culture, des ateliers d'artistes, encadrés par des professionnels, sont ouverts à tous. Danse, chant, arts plastiques, cirque ou encore vidéo... Autant de domaines à découvrir ! *"Notre volonté est d'intégrer les publics les plus fragiles par la mise en place d'un Pass Culture même si des réductions pour les étudiants, les demandeurs d'emplois, les lycéens et les structures sociales et socioculturelles existent déjà"*. À noter que l'achat des billets pourra bientôt se faire en ligne.



Da Silva à la médiathèque

La Ville va accueillir pour la seconde fois ce trimestre l'artiste Da Silva. Rendez-vous est donné le samedi 21 novembre, de 10h à 17h30, à la médiathèque Marcel Wacheux pour un atelier d'expression. *"Avec cet atelier, nous sommes dans un cadre participatif pour tous les publics. Une belle forme d'expression artistique ! Nous offrons la chance à tous de travailler comme des professionnels. Da Silva est l'un des auteurs les plus prolifiques de la chanson française et révélation des Victoires de la Musique. Il a notamment écrit pour Hélène Ségara, Jennifer, Soprano"* rappelle Robert Mille, adjoint au maire, délégué à la Culture et au Patrimoine architectural et historique. Un mini-studio et un espace scénique seront installés dans le hall de la médiathèque. Les participants pourront venir avec leurs textes ou les écrire avec l'aide de l'auteur. Il les accompagnera dans l'écriture, la prise de parole et la mise en musique. Si l'envie de rejoindre cette aventure humaine vous tente, **inscrivez-vous au 03 21 61 81 95**.





MARIAGES



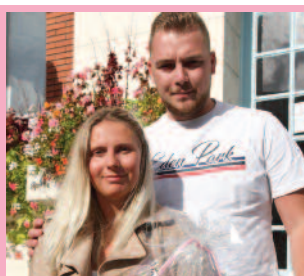
Ludovic Pajot, Maire de Bruay-La-Buissière, a uni par le mariage, le 26 septembre, **Michaël Comyn**, né le 6 mars 1983 à Beuvry, à **Pamela Potier**, née le 22 juillet 1983 à Beuvry.



Ludovic Pajot, Maire de Bruay-La-Buissière, a uni par le mariage, le 26 septembre, **Mike Copin**, né le 4 octobre 1991 à Beuvry, à **Céline Castelain**, née le 21 janvier 1992 à Beuvry.



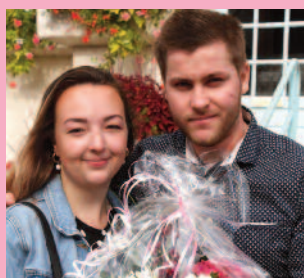
PACS



Lydie Surelle, adjointe au Maire de Bruay-La-Buissière, déléguée à l'État-Civil, a procédé au PACS, le 24 septembre de **Hugo Yvart**, né le 3 décembre 1998 à Lens, à **Léa Pasquier**, née le 21 juin 1999 à Arras.



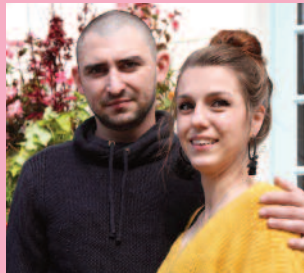
Lydie Surelle, adjointe au Maire de Bruay-La-Buissière, déléguée à l'État-Civil, a procédé au PACS, le 24 septembre de **Joey Frezier**, né le 29 juin 1999 à Béthune, à **Élisa Coillot**, née le 5 avril 2001 à Béthune.



Lydie Surelle, adjointe au Maire de Bruay-La-Buissière, déléguée à l'État-Civil, a procédé au PACS, le 24 septembre de **Fabien Dutertre**, né le 2 septembre 1998 à Boulogne-sur-Mer, à **Louise Galland**, née le 25 octobre 1998 à Calais.



Lydie Surelle, adjointe au Maire de Bruay-La-Buissière, déléguée à l'État-Civil, a procédé au PACS, le 24 septembre de **Anthony Faes**, né le 19 octobre 1990 à Wattrelos, à **Ingrid Mahlmann**, née le 14 avril 1992 à Béthune.



Lydie Surelle, adjointe au Maire de Bruay-La-Buissière, déléguée à l'État-Civil, a procédé au PACS, le 24 septembre de **Sébastien Gryza**, né le 11 juin 1992 à Béthune, à **Aurore Nowak**, née le 9 décembre 1995 à Croix.



PARRAINAGES CIVILS



Lydie Surelle, adjointe au Maire de Bruay-La-Buissière, déléguée à l'État-Civil, a procédé le 26 septembre au parrainage civil de **Maëlys**, née le 28 août 2018 à Béthune, fille de Océane Abed.



Lydie Surelle, adjointe au Maire de Bruay-La-Buissière, déléguée à l'État-Civil, a procédé le 17 octobre au parrainage civil de **Julian**, né le 18 avril 2020 à Divion, fils de Maxime Toursel et Justine Carbonnier.



NAISSANCES

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Héloïse Holota

Thais Campagne



DÉCÈS

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Yasmina Benmansour

Bernard Macaux

Henri Wicart

Valentin Stephan

Henri Klys

Carmen Legendre veuve Carton

Joseph Szymura

Renée Capendu épouse Froment

Michel Kaczmarek

Marthe Picot née Gamot

Raymond Delmaire

Eveline Delplanque veuve Cayet

Alain Vigreux

Jacqueline Rivière veuve Dubois

GROUPE DE LA MAJORITÉ “Il y a les diseux et les faiseurs”. Cette phrase est malheureusement vraie dans la vie quotidienne mais également dans la vie politique. Au Conseil Municipal de notre ville, l’opposition est plus prompte à donner des leçons qu’à agir concrètement pour améliorer votre quotidien.

Une opposition dépassée qui va même jusqu’à jouer le jeu de la division de notre ville, en faisant croire qu’il y aurait d’un côté les habitants de Bruay (Bruay-en-Artois) et de l’autre les habitants de Labuissière. Il n’en n’est rien et c’est méconnaître plus de 33 ans d’une histoire commune. La commune associée de Labuissière doit garder ses spécificités dans le plus strict respect de la loi. Oui, nous l’assumons avec force, nous élus de la majorité municipale, avons décidé autour de notre Maire de mettre fin à certains glissements vers l’illégalité qui existaient dans notre ville depuis bien trop longtemps. Que dire d’un Maire délégué de la commune associée qui prenait des Arrêtés Municipaux avec une entité juridique qui n’existait plus depuis 1987 alors que la loi ne lui permettait même pas de prendre de tels actes ? Que dire de l’emploi de collaborateur de cabinet du même Maire délégué de la commune associée jugé non conforme à la réglementation par la Chambre Régionale des Comptes ?

Nous n’avons pas non plus attendu le Conseiller Départemental pour défendre ardemment le projet de la piscine couverte de Bruay-La-Buissière, que nous attendons depuis trop longtemps alors même que la binôme du Canton de Bruay-La-Buissière ne souhaite pas voir se concrétiser ce projet ! Où était encore une fois l’opposition pour défendre ce rêve de bon nombre de nos concitoyens ? Elle était aux abonnés absents. L’opposition joue contre Bruay-La-Buissière alors que nous, nous agissons pour Bruay-La-Buissière et surtout pour améliorer le quotidien de chaque Bruaysienne et de chaque Bruaysien. Ensemble, jour après jour, nous retrouvons la fierté de notre ville. Notre ville n’a jamais autant investi tout en réduisant son endettement. Nous considérons plus que jamais qu’un euro dépensé doit être 1€ utile, à votre service. Nous préparons l’avenir alors que l’opposition reste tournée vers le passé.

Avec les agents de notre collectivité, à qui nous rendons hommage, nous sommes sur tous les fronts pour régler vos problèmes du quotidien, préparer l’arrivée tant attendue de notre Police Municipale, gérer la crise sanitaire et économique afin de préserver notre santé et nos emplois. En 3 mois, nous avons aidé plus de 55 entreprises leur permettant ainsi de croire en l’avenir. Bruay-La-Buissière est avant tout une ville où la solidarité veut dire et doit dire quelque chose, cette valeur est dans le fondement même de l’histoire de notre ville depuis plus de 33 ans. Elle est notre valeur la plus précieuse. Solidarité également envers chaque habitant. Aucun ne doit rester sur le carreau. Nous avons également apporté, sans attendre, notre soutien aux salariés de l’usine Bridgestone, pour lesquels là aussi, nous ne devons rien lâcher. Comme vous, nous vivons pleinement Bruay-La-Buissière et sommes conscients du travail qui reste à faire pour améliorer encore davantage votre quotidien et ainsi vous faciliter la vie. Le temps est désormais à l’action au service de chacun d’entre-vous, sans distinction, sans copinage, et non aux polémiques stériles ou petits arrangements entre amis qui ont pendant trop longtemps été la règle dans notre ville.

GROUPE DE L’OPPOSITION Les communes de Bruay et de Labuissière, préoccupées d’assurer le bien-être et l’avenir de leurs habitants se sont associées en 1987 dans l’esprit de solidarité mutuelle. Cela a permis de partager et de réaliser de nombreux projets dans l’intérêt de nos concitoyens. La nouvelle majorité semble vouloir diviser les habitants en bafouant l’expression de certains d’entre eux. Nous, opposition, porteur des valeurs démocratiques serons vigilants des intérêts de nos concitoyens ! Lors du dernier conseil municipal près de 90% des délibérations étaient des reprises de l’ancienne mandature, que veut s’approprier la nouvelle majorité... tout comme le projet de la nouvelle piscine couverte prévue sur notre ville ! Car notre combat est celui de la justice sociale, nous nous réjouissons de la décision du Conseil constitutionnel de contraindre l’État à verser une indemnisation aux descendants des mineurs licenciés abusivement pour fait de grève en 1948. Cette décision symbolique intervient après de longues années de lutte, une juste reconnaissance au tort causé.

De nombreux défis restent à relever : les crises sanitaires, sociales et environnementales, l’opposition restera exigeante et mobilisée !

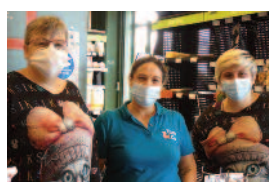


Félins pour l'Autre, les rendez-vous !

Samedi 7 novembre : de 10h à 19h, chez Tom & Co, collecte de nourriture et de litière pour les chats pris en charge par les bénévoles.

Mercredi 18 novembre : journée coiffure "Cha' Décoiff", par une coiffeuse bénévole, salle des Marguerites. Coupes et coiffures simples sur cheveux propres. Prix cassés, bénéfices reversés au profit de l'association.

Uniquement sur rendez-vous, renseignements Magalie Turbé 07 68 05 65 00



- **Mercredi 4 novembre**, à 14h30, médiathèque Marcel Wacheux, Fablab, découverte d'objets connectés avec l'AFP2I. **Renseignements 03 21 61 81 91**

- **Les mercredis 4 et 18 novembre**, à 15h45 (3/5 ans) et 16h30 (0/3 ans), médiathèque Marcel Wacheux, l'heure du conte par C. Charpentier. **Renseignements 03 21 61 81 91**

- **Les mercredis 4 et 18 novembre**, de 10h à 11h café répète, de 14h30 à 17h30 MusicLab, médiathèque Marcel Wacheux. **Renseignements 03 21 61 81 91**

- **Les mercredis 4 et 18 novembre**, de 14h30 à 17h30, salle de sports de l'école du Centre, activités sportives dans le cadre des "mercredis sportifs". **Infos et inscriptions 03 59 41 34 20**

- **Judi 5 novembre**, à 20h15, cinéma Les Étoiles, retransmission théâtrale de la Comédie Française en direct autour du spectacle "Le Malade Imaginaire". **Renseignements 03 21 01 75 25**

- **Vendredi 6 novembre**, à 18h30, Le Temple, Théâtre "Bled", par la Manivelle Théâtre. **Réservations 03 59 41 34 00**

- **Samedi 7 novembre**, médiathèque Marcel Wacheux, exposition de vinyles vintage. **Renseignements 03 21 61 81 91**

- **Du 16 au 28 novembre**, à 11h, médiathèque Marcel Wacheux, atelier découverte de sophrologie animé par l'association Relaxariane. **Réservations 03 21 61 81 91**

- **Mardi 17 novembre**, de 10h à 13h et de 14h30 à 18h, salle des fêtes Marmottan, don du sang, sur rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr



Cérémonies du 11 novembre

Les cérémonies de commémoration se dérouleront en présence des enfants des écoles élémentaires et dans le respect des gestes barrières. Une vingtaine d'enfants de l'école Basly entameront l'Hymne National. Des messages seront lus et des gerbes déposées.

9h45 : angle des rues de Bourgogne et Alfred Leroy pour le défilé jusqu'au Monument aux Morts de Bruay.

11h30 : parking de la salle Hurtrel pour le défilé jusqu'au Monument aux Morts de Labuissière.

En raison des conditions sanitaires, certaines manifestations peuvent être annulées

CONSEIL MUNICIPAL À HUIS-CLOS samedi 7 novembre à 10h
Salle Marmottan - Diffusion en direct sur Facebook

CHANSONS D'AUTOMNE

DU 10 AU 27 NOVEMBRE

DU CÔTÉ DU CINÉMA LES ÉTOILES

SOIRÉE D'OUVERTURE : CINÉ-KARAOKE "Grease" (VOSTF)

Dimanche 8 à 16h30

Tarif : 5€ (entrée et cocktail de bienvenue)

CINÉ-GOÛTER EN CHANSON : avec la Chouette en Toque

Mercredi 18 à 14h30

Tarif : 5€ (entrée et goûter 100% BIO), à partir de 6 ans

Cinéma Les Étoiles : réservations obligatoires 03 21 01 75 25

DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION : "vinyles vintage"- Du 16 au 28

ATELIER MASTER CLASS : expression / Slam, proposé par Da Silva - Samedi 21 de 10h à 15h30. Restitution et show-case de 15h30 à 17h30

Inscriptions obligatoires 03 21 61 81 91

KARAOKE D'AUTOMNE - Mercredi 25 de 14h30 à 17h

Tout public, en accès libre

DU CÔTÉ DES SCÈNES

ESPLANADES - ECG - Vendredi 13 à 18h30

LIZ VAN DEUQ - Le temple - Samedi 14 à 18h30

QUENTIN CARTON - ECG - Samedi 21 à 18h30

CLÔTURE : JULES BOX - ECG

Dimanche 29 novembre à 18h

Tarifs : normal : 8€ / Réduit : 5€

Découv'Art : 3€

Tarif 5 concerts : 20€

Renseignements et réservations 03 59 41 34 00

En raison
des mesures annoncées
par le Gouvernement,
nos rendez-vous et nos horaires
sont susceptibles d'être modifiés.
Informations complémentaires :
billetterie 03 59 41 34 00

